



## remboursement et opposition contre site frauduleux

Par **gigi**, le **21/10/2009** à **21:18**

Bonjour, rnj'ai recemment consulté un site de voyance .rnje les ai contacté pour une voyance par telephone et ils m'ont facturé un forfait de 400 euros pour 80 minutes de voyance. rnpar la suite en consultant un forum les concernant j'ai su par de nombreux témoignage que c'était une arnaques.rnma grande erreur a ete de leur communique le numero inscrit sur ma carte bancaire pour le prelevement automatique.rnils ont prélevés 200 euros le 16 septembre 2009 et 200 euros le 19 octobre 2009.rnau moment du premier prélevement , j'ai tout de suite contacté ma banque pour faire opposition .rnJ'ai exposé mon probleme et ils m'ont tout simplement répondu que je ne devais pas m'inquiété.rnles 400 euros étant réglé ma question est la suivante:rncomment puis-je éventuellement me faire rembourser et que puis-je faire pour qu'ils n'aient plus accès a mon compte?rndans l'attente d'une reponse , je vous remercie d'avance.

Par **jeetendra**, le **22/10/2009** à **08:27**

association INAD-Institut National des Arts Divinatoires représenté par youcef sissaoui 8, rue de Nesle 75006 - Paris - France Tel : 01 40357089 - Fax : 0140357006 Adresse e-mail : [contact@inad.info](mailto:contact@inad.info) URL du site : <http://inad.info/rnrn>Bonjour, contactez cette Association qui lutte contre les abus de certains "voyants" peu scrupuleux, ils vous aideront, courage à vous, cordialement.